

# Élections au conseil d'administration



Le matériel de vote pour les élections au conseil d'administration de l'établissement est en cours de remise aux élèves présents dans l'établissement.

Pour les élèves absents et/ou en stage, le matériel de vote sera adressé aux parents par courrier.

Nous rappelons qu'il est possible de voter par correspondance ou de déposer les enveloppes contenant votre vote au secrétariat du Proviseur Adjoint jusqu'au jeudi 10 octobre 2019.

Cordialement

Le secrétariat du Proviseur Adjoint

Mme PREVOST